

Le conseil de la municipalité de Rivière-Héva siège en séance ordinaire ce lundi 4 mai 2020, par conférence téléphonique. Sont présents à cette conférence téléphonique :

Mesdames et Messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël  
Jean-Guy Lapierre  
Yvon Charette  
Chantal Thibault  
Charles Desrochers  
Rose-Anne Lévesque

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Monsieur le maire Réjean Guay et madame la directrice générale et secrétaire-trésorière Nathalie Savard sont présents à l'édifice municipal

**2020-05-105      Adoption de l'ordre du jour**

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant le décret 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par conférence téléphonique.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par conférence téléphonique.

Il est unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

Adoptée

**2020-05-106      Liste des chèques émis**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'accepter la liste des chèques émis du numéro C2011325 à C2011341 et P2000063 à P2000066 pour un montant de 14 718.97\$

Adoptée

**2020-05-107      Liste des comptes à payer**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer telle que présentée, du numéro de chèque C2011342 à C2011350 et P2000067 à P2000074.

Adoptée

**2020-05-108      Dépenses salariales**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu d'accepter les dépenses salariales telles que présentées.

Adoptée

**2020-05-109      Correspondance**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d'accepter la correspondance telle que présentée.

Adoptée

**2020-05-110      Avenue des Mésanges (modification au prochain règlement d'urbanisme) – Lot 5 460 033**

Considérant que le propriétaire est enclavé par la propriété du ministère;

Considérant que le propriétaire désire se construire un garage et qu'il est brimé pour les marges dudit bâtiment par cette parcelle de terrain qui l'enclave;

Considérant que normalement la marge est définie à partir de la délimitation du terrain et de la voie publique;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu que la marge devra être définie à partir de la délimitation de la voie publique. La construction devra être à un minimum d'un mètre de la ligne de propriété du ministère ou 8 mètres de la ligne de propriété de l'Avenue des Mésanges.

Adoptée

**2020-05-111      Komutel (modification de la plateforme)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu de modifier la plateforme afin de pouvoir créer des groupes et avoir 1000 messages par mois pour un montant de 125\$/mois au lieu de 55\$ pour 500 messages. Un message envoyé à un citoyen compte pour un message.

Il y a donc une augmentation de 840\$ par année.

Adoptée

**2020-05-112      M Antonio Leblanc**

Attendu que la municipalité devait fournir un employé pour accompagner Protec nature pour la vidange des installations septiques pour compléter une grille de visite;

Attendu que le conseil désirait engager un étudiant pour l'entretien paysager et ayant un permis de conduire pour les équipements et traverser la route;

Attendu que le conseil ne retient pas la soumission de Tonte de gazon TG;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que monsieur Antonio Leblanc soit affecté aux tâches suivantes :

Analyse des installations septiques;  
Entrées des données et planification des vidanges;  
Entretien paysager, pelouse et plate-bande;  
Tous autres travaux journaliers.

Adoptée

**2020-05-113      Affichage du poste de la voirie**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d'afficher le poste de la voirie considérant le départ de monsieur Yvon Desrosiers.

Le poste sera affiché à 32 heures du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> novembre, de 20 heures du 2 novembre au 31 mai.

Adoptée

**2020-05-114      Camps de jour et maison des jeunes**

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu d'annuler le camp de jour pour 2020 et la maison des jeunes reste fermée pour une période indéterminée.

Adoptée

**2020-05-115      Avis de motion (règlement sur le traitement des élus)**

Madame la conseillère Ginette Noël donne avis de motion pour la modification du règlement sur le traitement des élus en enlevant l'article 9.

Adoptée

**2020-05-116      Adoption du projet de règlement sur le traitement des élus**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'adopter le projet de règlement sur le traitement des élus.

**RÈGLEMENT 02-2020**

Abroge le règlement 04-2019 modifiant les règlements 07-2016, 05-2016, 03-2011 concernant le traitement des élus

---

Attendu que la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001) permet au conseil de fixer et de décider du moyen de versement de la rémunération du maire et des conseillers;

Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 5 mai 2020;

En conséquence, il est proposé par Yvon Charette et majoritairement résolu d'adopter le projet de règlement suivant.

#### **Article 1 Préambule**

Le préambule fait partie intégrante du présent projet de règlement.

#### **Article 2 Rémunération**

Une rémunération annuelle de 13 892.52\$ sera versée au maire.

Une rémunération annuelle de 800.04\$ sera versée au maire suppléant.

Une rémunération annuelle de 4730.28\$ sera versée à chaque conseiller.

#### **Article 3 Rémunération du maire suppléant**

Lorsque le maire suppléant remplace le maire pour une durée minimale consécutive de quinze (15) jours, à compter du 16<sup>e</sup> jour.

#### **Article 4 Allocation des dépenses**

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, le conseil verse annuellement à chacun des membres du conseil une allocation de dépenses égale à la moitié de leur rémunération, soit : 6 946.20\$ pour le maire, 399.96\$ pour le maire suppléant et 2 365.08\$ pour chaque conseiller.

#### **Article 5 Indexation**

Les rémunérations sont indexées à la hausse pour chaque exercice financier à compter du 1<sup>er</sup> janvier. Cette indexation correspond au taux de 2.5% à chaque année;

#### **Article 6 Rétroactivité**

L'augmentation de la rémunération ainsi que des allocations de dépenses sont rétroactives au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, comprenant l'année en cours de laquelle elles entrent en vigueur.

#### **Article 7 Modalités**

La rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil sont versées par la municipalité à chaque mois de l'année.

#### **Article 8 Allocation de transition**

Le maire a droit à une allocation de transition après avoir occupé le poste pendant au moins les 24 mois précédents.

Le montant de cette allocation correspond à la rémunération moyenne de deux semaines multipliées par le nombre d'années de service créditées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1992.

Le maire doit avoir assisté à un minimum de 75% du total des séances ordinaires et extraordinaires pendant une année. Sinon cette année ne sera pas calculée pour l'allocation de transition.

#### **Article 9 Fourniture de cellulaire**

La municipalité fournit et assume le total des frais d'un cellulaire au maire.

#### **Article 10 Frais de déplacement**

Pour les rencontres qui se dérouleront à l'extérieur de la Municipalité de Rivière-Héva, un montant de 0.43\$ du kilomètre est accordé tel que décrit à la charte des kilométrages. S'il y a du covoiturage, un montant supplémentaire de 0.10\$ du kilomètre par passager.

#### **Article 11 Entrée en vigueur**

Le présent règlement entrera en vigueur, conformément à la loi.

Adoptée

#### **2020-05-117      Achat de 2 ordinateurs (1 pour la directrice et 1 pour la réception)**

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu d'acheter les deux ordinateurs.

Adoptée

#### **2020-05-118      Don de 200\$ à la Société canadienne du cancer**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu de faire un don de 200\$ considérant que la vente de jonquille est annulée pour 2020.

Adoptée

#### **2020-05-119      Achat d'un support à vélo pour le sentier de la nature**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'acheter un support à vélo pour le sentier de la nature.

Adoptée

#### **2020-05-120      Dépôt du rapport annuel (schéma de couverture des risques en incendies)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'adopter le rapport annuel tel que présenté et adopté à la MRCVO

Adoptée

**2020-05-121      Traitement pour les insectes**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu de faire traiter pour les moustiques le dôme et le parc pour un montant de 500\$.

Madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et monsieur le conseiller Yvon Charette sont en désaccord considérant que ça nuit à l'environnement.

Adoptée

**2020-05-122      Achat de ponceaux**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu d'acheter des ponceaux pour : l'entrée du point d'eau de la rue des 4 Coins, l'entrée de la rue du Domaine et l'entrée de la rue Beaupré. Le permis pour l'installation a été demandé au MTQ qui émettra un plan et devis pour les installations.

Adoptée

**COMPTE RENDU DES DOSSIERS DES ÉLUS**

Chacun des élus informera les citoyens par le journal la Croisette dans les prochains jours.

**2020-05-123      Levée**

À 19h45, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

---

Nathalie Savard  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

---

Réjean Guay  
Maire